

La glaciation, l'état rêvé des nationalistes conservateurs

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 1878

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1009851>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La glaciation, l'état rêvé des nationalistes conservateurs

Jean-Daniel Delley • 26 juillet 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/14859>

Blocher n'aurait-il plus confiance dans le peuple, qu'il veut lui interdire de changer d'avis sur l'adhésion à l'Union européenne?

Le stratège en chef de l'UDC est mécontent. Il croyait en avoir fini avec la question de l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne. Et voilà que le débat semble repartir. Pour évacuer la question, il évoque dans son [webcast hebdomadaire](#) ² le lancement d'une initiative populaire qui interdirait l'adhésion à une organisation portant atteinte partielle ou totale à la souveraineté du pays.

En deux décennies, les ambitions européennes du Conseil fédéral ont connu une décrue constante. En mai 1992, le gouvernement dépose à Bruxelles une demande formelle d'ouverture de négociations en vue d'une adhésion de la Suisse. Le refus populaire de l'accord sur l'Espace économique européen (EEE), en décembre de la même année,

refroidit les ardeurs et la demande d'adhésion est gelée. Dans le [rapport du Conseil fédéral](#) ³ sur l'Europe publié en 2006, l'adhésion à l'UE, d'objectif stratégique qu'il était jusqu'ici, devient une simple option parmi d'autres.

Mais la complexité des relations bilatérales et la pression croissante de l'Europe pour que la Suisse suive l'évolution du droit européen imposent de reconsidérer nos rapports avec l'Union. Sont évoqués un accord-cadre, une idée caressée par la Suisse mais qui n'enthousiasme pas Bruxelles, une nouvelle tentative d'adhérer à l'EEE et même l'entrée au sein de l'Union.

Qu'[Avenir Suisse](#) ⁴, la boîte à idées des milieux économiques, se lance sans *a priori* dans le débat montre que les fronts bougent. Un mouvement que n'apprécient ni l'UDC ni son leader-stratège qui ne se sentent à l'aise que dans la glaciation. Les conservateurs nationalistes n'aiment pas le débat. Détenteurs autoproclamés de certitudes

qu'ils croient solides comme le granit de nos Alpes et d'une volonté populaire qu'ils postulent invariable, ils lui préfèrent les slogans et les imprécations. Avec ce projet d'initiative, ils croient pouvoir noyer le dossier européen en constitutionnalisant l'état présent de l'opinion, tel que reflété par le [dernier sondage d'Isopublic](#) ⁵.

Déjà, la Constitution fédérale soumet déjà l'adhésion à une communauté supranationale au référendum obligatoire ([art. 140](#) ⁶): constitutionnellement, l'adhésion à l'UE serait donc nécessairement précédée par un vote. Mais notre loi fondamentale est un texte ouvert, susceptible en tout temps d'être modifié: point de verrou qui pérenniserait une situation. Même si l'initiative Blocher était acceptée, elle n'empêcherait pas que le peuple approuve une adhésion ultérieurement en abrogeant simultanément l'interdiction qu'il aurait préalablement décidée. Encore une fois, l'UDC jette de la poudre aux yeux du peuple.

Union européenne: pour une réflexion stratégique

Lucien Erard • 23 juillet 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/14796>

La Suisse doit retrouver la capacité d'anticiper les problèmes et d'imaginer des solutions

En 1989, à son arrivée au Conseil fédéral, René Felber, responsable des affaires étrangères, a chargé l'administration de réfléchir aux conséquences d'une adhésion à

l'Union européenne. C'est alors que des solutions ont été envisagées pour surmonter les différences entre droits européen et suisse: